



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction Nationale des Forêts et de la Faune
Projet de « Renforcement de la Résilience et de capacités d'Adaptation des communautés les plus vulnérables au Changement Climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »
PMIS : 6016 -Project ID : 00107544 - Award : 00107165.1

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste : Recrutement d'un Cabinet National pour le développement d'une stratégie de réplication de bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) assortie d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques.

Projet : « Renforcement de la Résilience et de capacités d'Adaptation des communautés les plus vulnérables au Changement Climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »

Type de contrat : Contrat de service

Niveau du/des Poste(s) ou Prestation(s) : Prestation nationale

Lieu d'affectation (Home based ou sur site) : N'Zérékoré et sites d'actions du projet

Durée de la mission : 30 jours ouvrables

Date de clôture des offres : Le 2 Septembre 2026 à 23 heures 30 minutes GMT.

Date estimative de démarrage de la mission : Immédiat.

II. Contexte et Objectif

Les impacts du changement climatique en Guinée Forestière vont perturber le régime des pluies, augmenter les pluies orageuses et accroître la récurrence et l'intensité des crues soudaines et des sécheresses. Selon la Stratégie Nationale sur le Changement climatique (SNCC, 2019) et les récentes prévisions climatiques, ces tendances climatiques s'intensifieront dans les années à venir et affecteront considérablement les ressources en eaux de surface et souterraines, perturberont les saisons agricoles, propageront les maladies et les parasites des cultures et réduiront la biodiversité. Cela aura par conséquent un impact négatif sur la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

La stratégie à long terme pour un développement régional durable et résilient au climat consistera à améliorer les moyens de subsistance des communautés les plus vulnérables. A cette fin, la République de Guinée a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Fonds des Pays les moins avancés (PMA), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) ».

L'objectif de ce projet est de réduire la vulnérabilité des communautés de la Guinée Forestière par l'adoption de stratégies agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre trois composantes qui traitent des principaux obstacles

identifiés pour une adaptation efficace au climat et une réduction de la vulnérabilité : (i) Promotion de l'Agriculture Climato-Intelligente (AIC) ; (ii) Financement pour l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes et (iii) Information climatique & intégration de l'adaptation dans les pratiques locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, il est prévu dans le PRODOC pour l'atteinte du **Produit 3.5 : Stratégie de réplication et plan d'action développés à l'échelle nationale**, la réalisation de l'activité **3.5.1** (à mettre en œuvre avec l'activité **1.5.2**) relative au développement d'une stratégie de réplication et d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques. L'activité **1.5.2** concerne la production de fiches pratiques thématiques pour les bonnes pratiques de l'AIC.

Dans la continuité de la stratégie de réplication et du plan d'action développés dans le résultat 1.5, le projet capitalisera sur les succès de la mise en œuvre des produits et services d'information climatique pour les communautés et les institutions. Afin de garantir la cohérence des approches à l'échelle nationale, le projet suivra la méthodologie des deux projets complémentaires spécifiques au climat (voir la liste des projets complémentaires associés) :

1. **Projet d'intégration verticale des enjeux d'adaptation dans les Plans de Développement Locaux** (Intégration des questions d'adaptation dans les plans de développement locaux) ;
2. **Renforcement du système d'informations climatiques et d'alertes précoces pour la résilience du développement et l'adaptation au changement climatique en Guinée** (Renforcement des systèmes d'information climatique et d'alerte précoce pour le développement résilient au changement climatique et l'adaptation au changement climatique en Guinée).

Ces deux projets visaient à intégrer les informations climatiques et les investissements d'adaptation dans les plans de développement local des Communes Rurales concernées et de mettre les informations climatiques à la disposition des petits exploitants et des acteurs sur le terrain.

En effet, les outils qui seront développés sont un guide mis à jour pour les plans de développement locaux ; des produits d'information climatique faciles à diffuser et répondant aux besoins des utilisateurs ciblés ; des systèmes d'alerte précoce pour les événements météorologiques extrêmes ; des supports de formation pour l'utilisation des informations climatiques destinés aux Communes Rurales concernées, aux services techniques, aux OSC, aux organisations communautaires de base et aux petits exploitants.

C'est pourquoi, le projet PRACC-GF dans la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel (PTA) 2025, envisage de faire appel au service d'un Cabinet National pour assurer le développement d'une stratégie de réplication assortie d'un plan d'action pour augmenter et intégrer l'utilisation des produits d'information climatique développés en Guinée Forestière au niveau national.

III. Résultats attendus

Dans le cadre de ce mandat, les principaux résultats attendus sont :

- Une revue documentaire pour ressortir les objectifs et les résultats attendus de chaque composante du projet est réalisée ;
- Une visite des sites d'intervention du projet est réalisée sur le terrain pour collecter les informations et ressortir les réalisations, les leçons apprises/bonnes pratiques et les défis à relever ;
- Les témoignages et les expériences significatives du projet sont documentés ;
- Un rapport de diagnostic intégrant la synthèse de l'analyse des besoins des acteurs et des barrières, est élaboré et validé par l'Unité de gestion du projet ;
- Une stratégie de réplication des bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) intégrant un cadre stratégique pour l'intensification et la généralisation de l'utilisation des produits et informations climatiques est développée et validée ;
- Des outils de communication comprenant les supports pour vulgariser les informations climatiques et

promouvoir l'utilisation de la stratégie sont développés et disponibles ;

- Les fiches pratiques thématiques d'itinéraires techniques des bonnes pratiques de l'AIC (gestion participative, pratiques AIC, agroécologie, agroforesterie, compostage, utilisation de l'information climatique, mécanisme d'alerte précoce, inclusion/genre, etc.) préalablement élaborées par le projet doivent être revues et intégrées dans la stratégie de réplication à élaborer ;
- Un Document de capitalisation des acquis, résultats, effets et impacts du projet est élaboré et validé.

IV. Fonctions/Responsabilités/Tâches

Sous l'autorité du Directeur National du projet PRACC-GF et la supervision technique du Coordonnateur National dudit projet et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, le Cabinet National sera responsable du développement d'une stratégie de réplication et d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques pour le Projet « Renforcement de la Résilience et de capacités d'Adaptation des communautés les plus vulnérables au Changement Climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) ».

Plus spécifiquement, il/elle sera responsable des tâches ci-après :

- Elaborer une note méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé avec les activités spécifiques, les responsabilités et un chronogramme précis de mise en œuvre des activités pour la fourniture dans les délais, des livrables attendus de la mission ;
- Organiser une réunion de cadrage de la mission assortie d'un rapport de démarrage comprenant :
 - Le programme général de travail reprenant l'ensemble des prestations, avec un tableau des experts mobilisés et le nombre d'hommes-jours prévus sur le terrain et au siège ;
 - Le calendrier d'exécution sous forme de diagramme (Gantt), faisant ressortir les tâches, sous-tâches et le calendrier par expert, suivi à l'aide d'un logiciel de gestion de projet reconnu (MS Project ou équivalent) ;
 - Les canevas des différents livrables et leurs dates d'émission ;
 - La méthodologie détaillée, les outils d'enquête et le plan de gestion des risques de la mission ;
 - La liste confirmée des localités cibles approuvée.
- Faire une revue documentaire pour ressortir les objectifs et les résultats attendus de chaque composante du projet est réalisée ;
- Collecter les informations sur le terrain à travers une visite des sites d'intervention pour en ressortir les réalisations, les leçons apprises/bonnes pratiques et les défis à relever par le projet ;
- Documenter les témoignages et les expériences significatives (cas de succès par exemple) du projet ;
- Evaluer et analyser les changements induits/impacts par les réalisations retenues au niveau de chaque composante du projet et réaliser les histoires à succès ; le nombre de réalisations à visiter sera retenu avec l'équipe du projet ;
- Développer une stratégie claire de réplication des bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) intégrant un cadre stratégique pour l'intensification et la généralisation de l'utilisation des produits et informations climatiques ;
- Élaborer un plan d'action détaillé pour mettre en œuvre la stratégie à différentes échelles ;
- Identifier les obstacles et proposer des solutions pour une adoption généralisée ;
- Identifier les acteurs clés à impliquer et définir leurs rôles ;
- Réaliser un diagnostic intégrant la synthèse de l'analyse des besoins des acteurs et des barrières ;
- Développer des outils de communication comprenant les supports pour vulgariser les informations

climatiques et promouvoir l'utilisation de la stratégie de réplication et du plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques ;

- Améliorer le contenu des fiches pratiques thématiques d'itinéraires techniques des bonnes pratiques de l'AIC (gestion participative, pratiques AIC, agroécologie, agroforesterie, compostage, utilisation de l'information climatique, mécanisme d'alerte précoce, inclusion/genre, etc.) préalablement élaborées par le projet et les intégrer dans la stratégie de réplication à élaborer ;
- Animer un atelier de validation de la stratégie de réplication de bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) assortie d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques ;
- Exécuter toutes autres tâches dans l'atteinte des objectifs de la mission.

V. Méthodologie et approche

Pour l'atteinte des résultats attendus de la présente mission, l'approche méthodologique proposée s'articulera autour des points suivants :

- Revue documentaire pour ressortir les objectifs et les résultats attendus de chaque composante du projet ;
- Organisation d'une réunion de cadrage de la mission pour présenter la note méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé et un chronogramme précis de mise en œuvre des activités pour la fourniture dans les délais, des livrables attendus de la mission ;
- Réalisation d'une mission de terrain pour collecter les informations sur les réalisations, les leçons apprises/bonnes pratiques et les défis à relever ;
- Organisation un atelier participatif pour impliquer les parties prenantes dans l'élaboration de la stratégie de réplication et d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques pour le projet : Détailler les activités, les responsables, les échéanciers, les ressources nécessaires et les indicateurs de succès ;
- Procéder à une analyse comparative pour s'inspirer des expériences réussies d'autres projets similaires en Guinée, dans d'autres pays ou régions.

VI. Qualifications requises

La réalisation de ce travail nécessitera l'appui technique d'un Cabinet National qui mobilisera une équipe de trois (3) consultants nationaux ayant les profils ci-après :

1. Expert en Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) Qualifications & Expérience :

- Diplôme supérieur (Bac+5 minimum) en Agronomie, Gestion des ressources naturelles, Environnement ou domaines similaires.
- Expérience reconnue (au moins 7 ans) en développement et promotion de pratiques agricoles résilientes au climat.
- Maîtrise des méthodologies d'analyse et de réplication de bonnes pratiques agricoles dans des contextes similaires.
- Bonne connaissance du contexte agroécologique de la Guinée Forestière et des systèmes de vulgarisation agricole.

2. Spécialiste en Information Climatique et Systèmes d'Alerte Précoce

Qualifications & Expérience :

- Diplôme universitaire en Climatologie, Agrométéorologie, ou domaines connexes.
- Expérience pratique (au moins 5 ans) sur la valorisation, la vulgarisation et l'utilisation des informations climatiques à l'usage des communautés rurales/agricoles.
- Expérience dans la conception de plans d'action pour l'intensification de l'utilisation des services climatiques.
- Maîtrise des outils de communication adaptés pour la sensibilisation rurale.

3. Expert en Planification Stratégique et Suivi-Evaluation de Projets de Développement Rural **Qualifications & Expérience :**

- Diplôme universitaire en Economie agricole, Développement rural, Gestion de projets, ou disciplines similaires.
- Au moins 7 ans d'expérience avérée dans le développement de stratégies, l'élaboration de plans d'action, et le suivi-évaluation de projets agricoles ou environnementaux.
- Compétences avérées en facilitation participative, diagnostics communautaires, et planification multi-acteurs.
- Expérience de travail avec des ONG, institutions nationales et partenaires techniques & financiers.

VII. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Capacité avérée en analyse et en rédaction de rapports ;
- Compétences en leadership avancée, de négociation et de communication ;
- Sensibles aux aspects liés au genre ;
- Capacité à travailler au sein d'équipes interdisciplinaires ;
- Être apte à travailler sous pressions dans des délais contraignants ;
- Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Capable d'effectuer des déplacements dans des zones à accès difficile ;
- Encourage les autres à partager les connaissances ;
- Autonomie dans le travail ;
- Démonstration d'intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques du Système des Nations Unies.

VIII. Livrables

Le prestataire fournira les livrables suivants :

Livrables 1 :

- Une note méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé et d'un chronogramme précis de mise en œuvre des activités.

Livrables 2 :

- Rapport provisoire portant : Stratégie de réplcation de bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face

au Climat (AIC) assortie d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques accompagné d'images numériques de réalisation de l'ensemble des activités.

Livrables 3 :

- Rapport définitif portant : Stratégie de réplication de bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) assortie d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques (version électronique et papier) accompagné d'images numériques et brutes sur clé USB.

IX. Durée de la mission

La durée de la prestation couvre une période de 30 jours ouvrables dont 20 jours de mission de terrain y compris l'atelier de validation.

X. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
1. Qualifications académiques des consultants	15
1.1. Consultant/e national/e, Spécialiste en Gestion de Projet, chef d'équipe	5
1.2. Consultant(e) national/e, Spécialiste en Environnement ou Agronomie	5
1.3. Consultant(e) national/e, Spécialiste en Communication	5
2. Expertise et expérience pertinente du Cabinet	15
2.1. Expertise et expérience pertinente du Cabinet	15
3. Pertinence de l'approche méthodologique et Planning de mise en œuvre proposée pour exécuter la mission	30
3.1. Compréhension des TDR (objectifs et résultats attendus) :	30
3.2. Les aspects importants de la mission ont-ils été abordés de manière suffisamment détaillée ?	
3.3. Plan de travail et structure organisationnelle : 10 pts	
4. Expériences des consultants	40
4.1. Consultant/e national/e, Spécialiste en Gestion de Projet, chef d'équipe	20
4.2. Consultant(e) national/e, Spécialiste en Environnement ou Agronomie	10
4.3. Consultant(e) national/e, Spécialiste en Communication	10

Total des points évaluation technique**100**

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au/à la Consultant(e) national(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante :

$$\text{Note financière A} = \left[\frac{\text{Offre financière la mieux disante}}{\text{Offre financière de A}} \right] \times 30.$$

La proposition financière signée doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

N°	Rubriques	Quantité	Prix unitaire	Coût total
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

XI. Jalons de paiement

Livrables	Délai	%
<u>Première Tranche</u>		
Une note méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé et d'un chronogramme précis de mise en œuvre des activités.	3 jours	40
<u>Deuxième Tranche</u>		
Rapport provisoire portant : Stratégie de réplcation de bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) assortie d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques accompagné d'images numériques de réalisation de l'ensemble des activités.	22 jours	40
<u>Troisième Tranche</u>		
Rapport définitif portant : Stratégie de réplcation de bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) assortie d'un plan d'action pour intensifier et généraliser l'utilisation des informations climatiques (version électronique et papier) accompagné d'images numériques et brutes sur clé USB.	05 jours	20
Total	30 jours	100 %

XII. Soumission

Le cabinet National ou le Groupe de Consultants Nationaux intéressé et dont le profil répond aux critères exigés, doit envoyer leurs offres technique et financière en Français.

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation dûment signée adressée à Monsieur le Directeur National du projet ;
- Une offre technique assortie d'un plan de travail détaillé et d'un chronogramme précis de mise en œuvre des activités ;
- Une attestation ou un acte de travail en équipe ;
- Un CV détaillé de chacun des Groupes de Consultants nationaux ;
- Les documents juridiques du Cabinet National ;
- Les copies des diplômes, références et attestations des services rendus.

La proposition financière conformément au tableau ci-dessous :

N°	Rubriques	Quantité	Prix unitaire (GNF)	Coût total (GNF)
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

XIII. Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers seront adressés à **Monsieur le Directeur National du Projet « Renforcement de la Résilience et de capacités d'Adaptation des communautés les plus vulnérables au Changement Climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »**.

Les dépôts doivent se faire uniquement par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : achat.bs.peged@gmail.com

NB : La date limite de dépôt des offres est fixée au 2 Septembre 2026 à 23 heures 30 minutes GMT.

Conakry, le 11 Août 2026

Le Directeur National



Ibrahima Ciré CISSE